



PATLY 2 : LE PLAN D'ACTION ALPIN POUR LA CONSERVATION DU TÉTRAS-LYRE ET DE SES HABITATS 2017-2022



Photo : B. Bellon



OBSERVATOIRE DES GALLIFORMES DE MONTAGNE

Comité de Pilotage – 06/05/2019, Lus-la-Croix-Haute



- **Composition et rôles des instances**
- **Bilan 2018 et Perspectives 2019**
- **Charte graphique - logo**
- **Point financier**
- **Divers**



B. Muffat-joly



Composition et rôles des instances



Photo : B. Bellon



Partenaires du plan d'actions :

- Mountain Riders
- Mountain Wilderness

- + Communauté de communes Vallée de l'Ubaye – Serre Ponçon ; animation de sites Natura 2000
- + CERPAM

Le COmité de PIlotage (COPIL) :

Ouvert à tous les partenaires du plan d'actions

Rôle :

- Approuver le plan d'actions
- Arrêter les orientations stratégiques et budgétaires
- Valider les propositions techniques du comité technique
- Définir les priorités d'actions
- Rechercher des porteurs de projet et de financement
- Valider le programme annuel des actions proposé
- Réaliser le suivi et l'évaluation opérationnelle des actions et l'utilisation des moyens financiers
- Assurer, suivre et évaluer la mise en œuvre des actions et l'utilisation des moyens financiers
- Assurer la coordination des actions de communication extérieure en lien avec l'animateur général



Le COmité TECHnique (COTECH) :

Comité composé :

- + 14 représentants : 1 représentant de chacun des 7 collectifs Alpes du Sud (AS) et Alpes du Nord (AN)
- + DREAL AuRA et DREAL PACA
- + Conseil régional AuRA et conseil régional PACA
- + OGM (représenté par 2 membres du CA), le référent scientifique OGM/ONCFS et l'animateur général
- + les pilotes



Composition et rôles des instances

Collectif	Organisme	NOM	Prénom	
agro pastoraux forestier AN	Société d'Economie Alpestre - Haute-Savoie	ROUILLON	Antoine	titulaire
agro pastoraux forestier AS	Office National des Forêts - Hautes-Alpes	BLANCHARD	Laurent	titulaire
APNE AN	Ligue pour la Protection des Oiseaux AuRA	DE THIERSANT	Marie-Paule	titulaire
APNE AS	Ligue pour la Protection des Oiseaux PACA	GIRODON	Alain	titulaire
APNE AS	Ligue pour la Protection des Oiseaux PACA	FINE	Vanessa	suppléant
APNE AS	Ligue pour la Protection des Oiseaux PACA	ZABARDI	Yves	suppléant
collectivites territoriales AN				
collectivites territoriales AS	Parc Naturel Régional du Queyras	GOUSSOT	Anne	
collectivites territoriales AS	Parc Naturel Régional du Queyras	BLOC	Alain	
cynegetiques AN	Fédération Départementale des Chasseurs - Isère	ZIMMERMANN	Sébastien	suppléant
cynegetiques AN	Fédération Départementale des Chasseurs - Haute-Savoie	ROCHE	Pascal	titulaire
cynegetiques AS	Fédération Départementale des Chasseurs - Var	GENRE	Philippe	suppléant
gestionnaires espaces nat AN				
gestionnaires espaces nat AS	Parc Naturel Régional du Queyras	BLOC	Alain	
services etat AN	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Direction Régionale AuRA	LOSINGER-CHABOD	Isabelle	suppléant
services etat AN	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Direction Régionale AuRA	POYET	Patrick	titulaire
services etat AS	Direction Départementale des Territoires - Hautes-Alpes	FRIER-MARCIEN	Bénédicte	
services etat AS	Direction Départementale des Territoires - Hautes-Alpes	GAUTIER	Anaël	
services etat AS	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Direction Régionale PACA - Corse	AGERO	Concha	
services etat AS	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Direction Régionale PACA - Corse	HANSEN	Eric	
services etat AS	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Direction Régionale PACA - Corse	MOLINS	Caroline	
services etat AS	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Service Départemental - Haute-Alpes	GUILHEM	Philippe	titulaire
services etat AS	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Service Départemental - Haute-Alpes	THILLET	David	suppléant
sport nature tourisme AN	Domaines Skiabls de France	ARNAUD	Julie	suppléant
sport nature tourisme AN	Domaines Skiabls de France	TARDIEU	Robert	titulaire
sport nature tourisme AS	Domaines Skiabls de France	ARNAUD	Julie	suppléant
sport nature tourisme AS	Domaines Skiabls de France	TARDIEU	Robert	titulaire



Composition et rôles des instances

DREAL AN	DREAL AuRA	CLAUDE	Cédric	titulaire
DREAL AS	DREAL PACA	BLANQUET	Pascal	titulaire
Conseil régional AN	Conseil régional AuRA	PRAT	Anne-Cécile	titulaire
Conseil régional AS	Conseil régional PACA	HAYOT	Céline	titulaire
Conseil régional AS	Conseil régional PACA	MARIANI	Jean-Paul	suppléant
OGM	OGM (FDC 26)	MAZALAIGUE	Joel	titulaire
OGM	OGM (Asters)	SCHWOEHRER	Christian	titulaire
OGM	OGM / ONCFS	MONTADERT	Marc	référent scientifique
animatrice/pilote	OGM	AMBLARD	Blandine	titulaire
pilote d'actions	Fédération Régionale des Chasseurs AuRA (FDC 38)	LAUER	Estelle	titulaire
services etat AS	ONCFS - Direction Régionale PACA - Corse	AGERO	Concha	titulaire
pilote d'actions	ONCFS - Service Départemental - Savoie	GIRAUD	Frédéric	suppléant
pilote d'actions	OGM	DOS SANTOS	Virginie	suppléant

Le COmité TECHnique (COTECH) :

Rôle :

- Soumettre les propositions techniques
- Etablir les fiches actions
- Proposer les priorités d'actions
- Assurer le suivi et l'évaluation des actions mises en œuvre dans le cadre du plan d'actions
- Suivre et évaluer la mise en œuvre des actions et l'utilisation des moyens financiers pour validation en COPIL

2 comités techniques :

- Le 6 novembre 2018
- Le 6 mars 2019

Les pilotes :

- Participer à la rédaction des fiches actions en lien avec le comité technique (COTECH) et l'animateur général
- Assurer la coordination des opérations au sein de l'action qu'ils pilotent et le lien entre les différents opérateurs
- Mettre en place des groupes de travail **alpin** regroupant tous les opérateurs concernés des Alpes du Nord et du Sud
- S'assurer de la mise en œuvre des opérations
- Assister les opérateurs dans la mise en œuvre de leur action
- S'assurer de la mise en œuvre de l'évaluation de leur action (mise en place d'indicateurs de suivi, réalisation des opérations, ...)
- Tenir informer l'animateur général de l'avancement de leur action (opérations)
- Etablir le bilan annuel de leur action et le restituer à l'animateur général et au COTECH
- Rendre compte de la contribution des différents opérateurs de l'action



Actions de conservation		Candidat
1	Disposer d'une boîte à outils opérationnelle pour la mise en œuvre et l'évaluation des actions engagées	OGM FRC AuRA
2	Optimiser les stratégies d'interventions par l'identification, la priorisation et la cartographie des conditions environnementales et des pressions humaines influençant le statut de conservation du Tétrasyre.	OGM
3	Multiplier les actions de conservation du Tétrasyre et de ses habitats à l'échelle locale	OGM et FRC AuRA
4	Intégrer la conservation et la quiétude des habitats dans les politiques publiques sectorielles dédiées à la montagne	FRC AuRA
5	Intégrer la conservation et la quiétude du Tétrasyre et de ses habitats dans les projets d'aménagement	FDC 38 et DSF
6	Optimiser la gestion et la circulation des données inhérentes au PATLY	OGM
7	Missions régaliennes sur le Tétrasyre ses habitats	ONCFS DIR



Actions d'amélioration des connaissances		Candidat
8	Évaluer les impacts des actions de préservation/restauration du Tétrasyre et de ses habitats	OGM ONCFS SD 05 ?
9	Pérenniser et améliorer le suivi démographique du Tétrasyre	OGM
Actions de sensibilisation/formation		Candidat
10	Organiser des formations labellisantes des acteurs du plan	FRC AuRA
11	Sensibiliser à la prise en compte des enjeux de conservation du Tétrasyre en période hivernale	FRC AuRA
Actions de gouvernance		Candidat
12	Organiser la gouvernance du plan d'actions	OGM

L'animateur général (OGM) :

- Etablir les fiches actions en lien avec les pilotes et le COTECH
- Préparer le programme d'actions annuel et le diffuser au partenariat du plan
- Centraliser l'ensemble des données du plan
- Mettre à disposition des maîtres d'œuvre l'ensemble des informations nécessaires au bon déroulement des actions et opérations
- Accompagner les pilotes dans la mise en œuvre et l'évaluation des actions
- Organiser et animer les COPIL et COTECH
- Assurer le suivi du plan en lien avec le COPIL
- Restituer le bilan des actions au COPIL
- Etablir le bilan annuel des actions et le diffuser au partenariat du plan
- Assurer la présentation du plan auprès des instances intéressées

Le référent scientifique et technique :

- Apporter un soutien scientifique et technique aux maîtres d'œuvre du plan
- Participer à l'animation des COPIL (et COTECH)
- Soumettre pour avis (en lien avec l'animateur et les pilotes) au CS de l'OGM₁₃



Bilan 2018 et perspectives 2019



Photo : B. Bellon

Essentiel du plan d'actions

- 1^{ère} version le 18 février 2019
- 2^{ème} version le 12 avril 2019

Remarques ?

Bilan 2018

- Mars 2019



Hiérarchisation des actions du domaine de la conservation :

Décision 4 du COPIL 2017 : Les actions du domaine de la conservation seront hiérarchisées.

A1 : Développer une boites à outils (avenant au diagnostic, guide de bonnes pratiques, ...)

A2 : Identification et cartographie des enjeux (pratiques humaines, Tétrasyre)

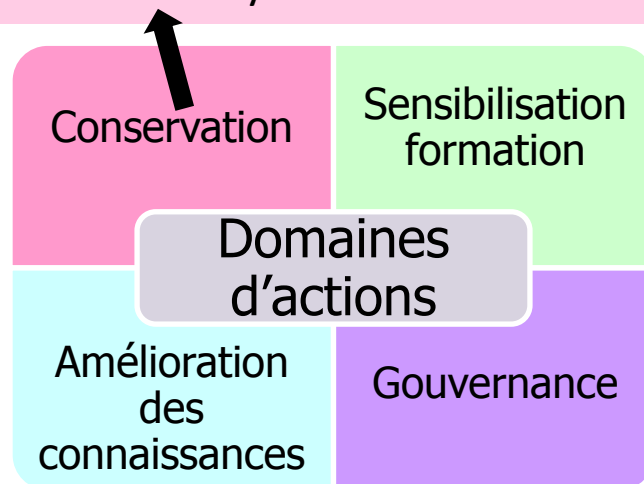
A3 : Mise en œuvre des actions de conservation (restauration d'habitats, zones refuge, visualisation des câbles)

A4 : Intégration des enjeux des habitats du Tétrasyre dans les politiques publiques

A5 : Intégrer les enjeux Tétrasyre dans les projets d'aménagements (mesures ERC)

A6 : Bases de données et circulation de la donnée

A7 : Missions régaliennes sur le Tétrasyre et ses habitats



Hiérarchisation des actions du domaine de la conservation :

Décision 4 du COPIL 2017 : Les actions du domaine de la conservation seront hiérarchisées.

↳ Travail effectué en COTECH

Hiérarchisation des opérations plutôt que des actions puis moyenne pour chaque action,

Deux types de niveau de priorité :

- la priorité par rapport aux enjeux Tétras-lyre
- le niveau de réalisation.

3 niveaux de priorité ont été définis. La priorité 1 est la plus importante.



Bilan 2018 – Hiérarchisation des actions de conservation

Opération	Priorité	
	niveau de réalisation	enjeu Tétrás-lyre
1.1	2	3
1.2	2	3
1.3	2	1
1.4	2	3
1.5	1	1
1.6	3	2
2.1	2	1
2.2	2	2
2.3	2	1
2.4	2	1
2.5	2	1
2.6	2	1
2.7	3	1
3.1	1	2
3.2	2	2
3.3	3	2

Opération	Priorité	
	niveau de réalisation	enjeu Tétrás-lyre
3.4	2	1
3.5	2	1
3.6	3	2
3.7	2	2
3.8	2	2
3.9	2	1
3.10	2	1
3.11	2	2
3.12	2	1
3.13	2	2
4.1	3	2
4.2	2	2
4.3	2	2
4.4	3	2
4.5	3	2
4.6	2	2

Opération	Priorité	
	niveau de réalisation	enjeu Tétrás-lyre
4.7	2	2
5.1	2	1
5.2	2	2
5.3	3	2
5.4	3	1
6.1	2	1
6.2	2	1
6.3	3 ?	3 ?
6.4	1 ?	1 ?
6.5	1 ?	1 ?
6.6	2	1
6.7	2	2 ?
6.8	2	1
7.1	2	2
7.2	2	2



Bilan 2018 – Hiérarchisation des actions de conservation

Action	Priorité	
	Niveau de réalisation	Enjeux Tétrasyre
A1 : Boite à outils	2	2
A2 : Cartographie des enjeux	2	1
A3 : Actions de conservation	2	2
A4 : Intégration des enjeux Tétrasyre dans les politiques publiques	2	2
A5 : Séquence ERC	3	2
A6 : Données Tétrasyre et enjeux	2	1
A7 : Missions régaliennes	2	2

Essentiel du plan : niveau de priorité le plus important pour une question d'homogénéisation

Remarque du COTECH : l'action 3 est en priorité 2 alors que cette action regroupe les opérations de terrain, qui sont les plus importantes !

Action 3 = 13 opérations dont certains tirent le niveau vers un niveau de priorité moins important



Indiquer dans l'Essentiel du plan d'actions, les niveaux de priorité de toutes les opérations des actions de conservation



Bilan financier :

A minima

- 1 982 jours (salariés) pour un coût de 632 589 €
- 1484 jours (bénévoles valorisé à 100€/jour)
- **Coût total** (jours salariés + jours bénévoles + autres) : **839 289 €**
- Sources de financements extérieures : les Conseils régionaux, les départements, la DREAL AuRA, CDC Biodiversité, Communauté de communes CC4R, des collèges, Crédits de l'état Natura 2000, ONCFS, EDF/ICM, OSV, Vallée de Thônes, FEADER, communes, LIFE, ACCA,
- Montants des financements extérieurs : 280 218€
- **39% de financements extérieurs soit 61% d'autofinancement**



	SALARIES (CDI, CDD, Stagiaires, ...)		Autres	BENEVOLES	COUT TOTAL	FINANCEMENTS EXTERIEURS		% autofinancement
	nb jours	Coût		nb jours		Montant(s)	%	
A1	17,3	8 875 €			8 875 €	4 121 €	46%	54%
A2	2,0	557 €			557 €	121 €	22%	78%
A3	724,8	238 680 €	23 000 €	259	287 580 €	178 503 €	62%	38%
A4	16,3	6 148 €		15	7 648 €	277 €	4%	96%
A5	27,5	7 496 €	1 800 €		9 296 €	800 €	9%	91%
A6	171,7	34 211 €			34 211 €	18 841 €	55%	45%
A7	42,0	15 506 €			15 506 €	0 €	0%	100%
A8	142,0	50 371 €	21 500 €	6	72 471 €	24 300 €	34%	66%
A9	520,1	193 811 €		1192	313 011 €	15 850 €	5%	95%
A10	7,0	3 700 €			3 700 €	3 300 €	89%	11%
A11	102,6	27 210 €	12 000 €	12	40 410 €	16 340 €	40%	60%
A12	208,5	46 024 €			46 024 €	17 765 €	39%	61%



Opération 1.1 : Développer les diagnostics d'habitats de reproduction et d'hivernage du Tétrasyre sur d'autres espèces telles que la Perdrix bartavelle et le Lagopède alpin

Opération 1.6 : Elaborer les critères d'un label « TLY » à décliner pour certaines pratiques et accompagner sa prise en compte dans les démarches de certification ou labellisation existantes

~~Flocon vert – contact avec Mountain riders~~

-> Recensement des labels existants

-> intégration Tétrasyre/dérangement de la faune

Opération 3.1 : diagnostics d'habitat de reproduction

1383 mailles de diagnostics d'habitats d'hivernage (378 mailles volet crottiers, 1 005 mailles volet dérangement)

Opération 3.3 : Recueillir des informations relatives aux prédateurs (rapaces, renard, ...) lors des opérations de terrain de porter à connaissance

Action 4 : intégrer la conservation et la quiétude des habitats dans les politiques publiques sectorielles dédiées à la montagne

2019 : réalisation d'un bilan et d'une analyse des politiques publiques existantes

- Politiques pastorales – via GTNA

- Politiques tourisme, aménagement du territoire, environnement....

Autres politiques ????



Thématique hivernale – domaines skiables :

Opération 1.5 : Mise à jour du guide internet d'aménagement des domaines skiables au fur et à mesure de l'évolution des réglementations et en fonction des initiatives locales

Guide Aménagement Domaines skiables Tétrasyre

- Connaissances du Tétrasyre
- Dossiers réglementaires et Tétrasyre
- Territoire et réseau de compétences
- Projets des domaines skiables
- Exploitation des domaines skiables

Accueil | Fiches techniques | Mesures existantes | Listedes contacts

Editorial

La réglementation « environnementale » s'est beaucoup alourdie et complexifiée. Au niveau national tout d'abord avec la réforme des études d'impact et des enquêtes publiques, puis régional, avec les Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique, pour ne citer que ces exemples. Loin de la simplification administrative annoncée, l'inflation réglementaire complique la conduite des projets en montagne.

Le plan régional d'actions en faveur du Tétrasyre, lancé par la région Rhône-Alpes et porté par la DREAL depuis 2010, se démarque des démarches « réglementaires » habituelles. Basé sur la concertation entre les acteurs, il a permis de travailler et de définir collectivement des mesures pratiques et partagées, à caractère non réglementaire. Domaines Skiables de France soutient ce type de démarche, qui laisse plus de place à la concertation et favorise les initiatives.

Le plan régional d'actions se concrétise notamment aujourd'hui par la publication de ce guide. Celui-ci s'adresse prioritairement aux opérateurs des domaines skiables, avec pour objectif de les aider à mieux prendre en compte le Tétrasyre et plus globalement les enjeux environnementaux dans les projets d'aménagement et dans l'exploitation des domaines skiables.

Pourquoi le Tétrasyre ?
C'est une espèce emblématique des Alpes, considérée comme une espèce « parapluie », c'est à dire un indicateur biologique de la qualité environnementale des espaces montagnards et dont la prise en compte permet bien souvent de traiter plus globalement les enjeux faunistiques, voire floristiques.

Pourquoi les domaines skiables ?
Ils sont des acteurs incontournables de l'aménagement et de l'économie des territoires de montagne avec pour conséquences des influences positives ou négatives sur l'environnement.

Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Direction régionale
de l'Environnement



Thématique



Connaissances du Tétrasyre

Dossiers réglementaires et Tétrasyre

Territoire et réseau de compétences

Projets des domaines skiables

Exploitation des domaines skiables

Vous consultez :

[Les études d'impacts](#)



Les procédures réglementaires

L'étude d'impact environnemental

L'étude d'impact environnemental d'un projet doit permettre la mise en avant de l'ensemble des enjeux environnementaux concernés par un aménagement en tenant compte de la situation initiale, des travaux, des ouvrages et des activités futures. L'objectif est donc de renforcer la connaissance du milieu d'implantation afin de faire en sorte que le projet s'intègre le mieux possible dans celui-ci. Ce document sert donc d'aide à la décision pour le maître d'ouvrage afin de le guider dans ses choix et de démontrer qu'il prend bien en compte les enjeux environnementaux. En outre, il permet aux services de l'Etat d'évaluer l'aménagement et son intégration au regard des impacts environnementaux. Enfin, le public est aussi associé par le biais d'une enquête publique qui lui permet de faire remonter ses remarques.

Cas d'instruction

- Dans le cadre du dossier administratif d'autorisation (DAE, DAAP, ...) en tant que pièce à joindre

Références juridiques

- Art. L. 122-1 à L. 122-3 du Code de l'Environnement
- R. 122-16 du Code de l'Environnement
- Décret 2011-2019 du 29 décembre 2011

Deux types de procédures selon seuils techniques

Au cas par cas : Remplissage du formulaire 14734 02 adressé à la DREAL qui dispose d'un délai de 35 jours pour exiger ou non une étude d'impact.

Obligatoire : L'étude d'impact est obligatoire et doit comporter une description du projet, un état initial du site, les méthodes utilisées et les difficultés rencontrées, une analyse des effets du projet et de leur cumul, l'intégration du projet dans l'urbanisme, les solutions envisagées pour l'intégration du projet.

Pièce(s) jointe(s) :



[Guide d'aménagement durable - Les études d'impacts -DSF](#)

[Les études d'impacts en montagne - DREAL](#)

Contact: **M.Métral - DREAL Rhône Alpes**

Mathieu.Metral@developpement-durable.gouv.fr

[La réforme](#)

[Bonnes pratiques et Tétrasyre](#)

**DOMAINES
SKIABLES
DE FRANCE**

La montagne
en mouvement

Choix du tracé des pistes et autres sentiers

Fiche technique

Enjeux domaines skiables

- Proposer un panel d'activités garantissant l'attractivité du domaine skiable
- Proposer un panel de tracé avec leurs caractéristiques propres garantissant de nouvelles sensations pour la clientèle
- Couvrir l'ensemble du territoire exploité et adapter l'offre à la demande (niveau, profil utilisateur, ...)
- Maintenir le domaine skiable dans une dynamique d'évolution

Enjeux Tétrasyre

- Préservation des différents habitats utilisés au cours de l'année dans un état favorable :
 - Eviter la fragmentation des habitats,
 - Eviter la destruction des milieux utilisés (déterminés par diagnostics).
- Préservation de la quiétude des milieux encore non aménagés afin de garantir des zones « refuge » pour la faune qui cohabite avec les activités anthropiques.
 - Eviter la pénétration des utilisateurs du domaine skiable dans les habitats hiver/été identifiés (diagnostics),
 - Limiter sur ces zones les activités qui peuvent être source de dérangement (risques de stress ou de prédation)



Objectifs : Prendre connaissance des éventuels enjeux Tétrasyre présents sur la zone considérée et trouver des mesures ERC (évitement, réduction, compensation) adaptées et consensuelles.

Les préconisations

Il n'existe pas ici de solutions standards pour éviter qu'une piste de ski fragmente un habitat Tétrasyre ou génère du ski hors piste sur une zone d'hivernage. Une stratégie d'évitement est cependant possible, à condition de disposer d'une connaissance fine des volets environnementaux de son domaine (observatoire, cartographie des zones sensibles, ...). Pour ce faire, l'exploitant doit avoir pris soin de bâtir une base de données cartographique qui lui permette d'intégrer son projet au mieux des contraintes environnementales. Des préconisations ou des points de vigilance sont proposés afin de réduire ensuite les impacts générés par le projet. A noter que la Direction Régionale pour l'Environnement, l'Aménagement et du Logement met au point un portail visant à regrouper, visualiser, et télécharger l'ensemble des données SIG gratuites. Liens : <http://www.georhonealpes.fr/catalogue/>

Base de données cartographiques à disposition

Nature des données	Où acquérir	Contacts - adresse mail
Tracé des pistes existantes	à construire par chaque DS	
Tracés des remontées mécaniques et emplacements des gares existantes	Observatoires des Galliformes de Montagne	http://www.observatoire-galliformes-montagne.com/
Localisation et évaluation des risques naturels,	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie	http://cartourisque.prim.net/telechargement/telechargement.html
Localisation et évaluation des milieux naturels	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie	http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/donnees-ligne/1/telechargement-donnees.html?tx_ttnews[tt_news]=11263&clash=198a579c8e605a1c967fabb0c48a2
Patrimoine Naturel et statut de protection/conservation	Muséum National d'Histoire Naturelle	http://mnp.mnhn.fr/accueil/donnees-referentiels
Localisation et évaluation des habitats Tétrasyre	Observatoires des Galliformes de Montagne, Fédérations départementales des chasseurs	http://www.observatoire-galliformes-montagne.com/
Localisation et évaluation des effectifs de Tétrasyre (coq, poule, reproduction)	Observatoires des Galliformes de Montagne, Fédérations départementales des chasseurs	http://www.observatoire-galliformes-montagne.com/

En amont du projet, il peut être intéressant de prendre contact avec les organismes listés ci-dessus qui pourront apporter des éléments d'aide à la décision dans le choix du tracé, en fonction des connaissances sur les populations de tétrasyre et autres espèces à enjeux (batraciens, mammifères, flore...). Il sera alors plus aisé d'envisager la séquence E-R-C qui accompagne tout projet ayant un impact sur les milieux naturels, de manière à répondre aux exigences de l'autorité environnementale vis-à-vis des espèces et espaces à enjeux (Tétrasyre ou autre). Un travail en partenariat avec certains organismes spécialisés peut être nécessaire.

Evitement et réduction des impacts :

- Eviter de créer une piste au milieu d'une zone d'hivernage ou de reproduction
- Budgéter la revégétalisation des terrassements avec un mélange de semences adaptées au secteur
- encadrer l'utilisation des accès destinés à l'exploitation du domaine skiable et des alpages : un plan de circulation en interne au domaine skiable limite la divagation motorisée des employés comme des prestataires. Un relais auprès de la Commune permet de réglementer les pistes ouvertes à la circulation du public (arrêté municipal)
- Eviter la création d'un maillage dense de pistes sur un même versant
- Masquer les accès possibles aux zones de quiétude identifiées, naturellement (rideau d'arbres, talus...) ou de manière temporaire (balisage par fils et panneaux).

Compensation des impacts :

- Canalisation des skieurs, VTTiste, randonneurs, ... Voir fiche
- Végétalisation des pistes et terrassements Voir fiche
- Gestion des lisières de parcs Voir fiche
- Broyage des pistes raisonné Voir fiche
- Terrassements raisonnés Voir fiche



Thématique hivernale – domaines skiables :

2019 :

-> Journée d'échanges autour du Tétrasyre, dans les domaines skiables le 12 et 19 juin prochain, à destination des exploitants des domaines skiables :

- Apport du PATLY 1, orientations PATLY 2
- Recensement de leurs besoins (formation, communication, fonctionnement, outils)

-> Organisation d'une réunion d'information auprès du collectif PATLY



Thématique hivernale – domaines skiables :

Opération 3.4 et 3.5 : une dizaine de zones refuge
-> 2019... : projet d'expérimentation



ONCFS SD 05

Opération 8.2 : Nombreux suivis de l'efficacité des zones refuge



Opération 6.4 : développement du programme Biodiv'sports

Opération 3.10 : signature de 16 plans de visualisation (11 élaborés en 2017) essentiellement élaborés dans le cadre du programme Gyp'Help



S. Berthillot

Opération 9.6 : enquête câbles en 2019

Thématique hivernale – domaines skiables :

Opération 3.11 : Amélioration des dispositifs de visualisation des tronçons câbles dangereux de remontées mécaniques

PROTECTIONS AVIFAUNE SUR CÂBLE SYSTÈME FLOTTEUR OGM

Système de visualisation des câbles de téléskis pour les oiseaux

DESCRIPTION DU MATÉRIEL

- Flotteur composé de 2 coques identiques en polycarbonate résistant au UV
- Flotteur s'adaptant aux cordelines d'un diamètre de 6 à 8 mm
- Position : prévoir 1 coté métallique à sortir et 1 coté amovible en acier inoxydable au sommet de la cordeline
- Durée de vie : environ 5 ans
- Poids : 25 g

MODALITÉS DE POSE

Le flotteur s'installe sur des cordelines de sécurité à l'aide d'une tenaille (pour câbles à tresser).

POUR LES TÉLÉSKIS AVEC :

- une cordeline flottant tous les 2 m
- deux cordelines flottant sur les 2 conducteurs tous les 4 m en quinconce

Pour un téléski double :

- flotteurs sur les 2 conducteurs tous les 4 m en quinconce

Pour une portée plane, voire descendante :

- un câble + une cordelette en aval de chaque flotteur, en veillant bien à ne pas le bloquer.

POSE DU MATÉRIEL

1. Déposer la cordeline de sécurité sur la direction à équiper
2. Enfiler les éléments sur la cordeline dans cet ordre : coté amovible - flotteur - coté à tresser
3. Espacer les flotteurs en fonction de la situation (1 ou 2 conducteurs) et serrer fermement le cotier

PRÉCAUTIONS DE POSE pour le personnel des remontées mécaniques

Les câbles câblés sont à éviter car ils sont susceptibles de provoquer des blessures graves.

PROTECTIONS AVIFAUNE SUR CÂBLE SYSTÈME BIRDMARK

Système de visualisation des câbles de téléskis et télécabines (téléporté) pour les oiseaux

DESCRIPTION DU MATÉRIEL

- Birdmark® composé d'une tige métallique en aluminium orange et d'une pince à ressort résistante au UV
- Modalités disponibles pour les câbles de diamètre de 6 à 16 mm, et de diamètre de 16 à 70 mm
- Poids : 140 g

MODALITÉS DE POSE

La Birdmark® se fixe sur les câbles de multiples des téléportés à l'aide d'une pince télescopique. Pose de facile par un drone.

Pour les téléportés avec :

- une ou deux Birdmark® tous les 5 m
- deux multipaires Birdmark® sur les 2 multipaires tous les 10 m en quinconce

POSE DU MATÉRIEL

1. À l'aide du crochet fixé sur la pince télescopique, attraper la pince dans l'axe fort vers le bas
2. La pince s'accroche et se fixe sur le câble

DÉMONTAGE DU MATÉRIEL

1. À l'aide du crochet fixé sur la pince télescopique, attraper la pince dans l'axe fort vers le bas
2. La pince s'accroche et se fixe sur le câble

-> 2019... : réflexion sur l'amélioration des dispositifs de visualisation des téléportés
 réflexion sur d'autres dispositifs (catex, câbles retour, filets de protection, ...)
 réflexion sur les remontées dépourvues de cordeline de sécurité/multipaire



Projets d'aménagements et mesure d'Evitement – Réduction – Compensation :

Action 5 : Intégrer la conservation et la quiétude du Tétrasyre et de ses habitats dans les projets d'aménagement

-> Création d'un groupe de travail par rapport aux projets d'aménagement au sein des domaines skiables : groupe d'exploitants + services de l'Etat (ONCFS, DREAL, DDT, ...) + pilote de l'action (DSF et FRC AuRA)

-> élargissement du groupe aux autres partenaires + animateur du plan d'actions pour développer la démarche de manière plus globale à d'autres projets d'aménagement (ligne électrique, micro-centrale, ...)

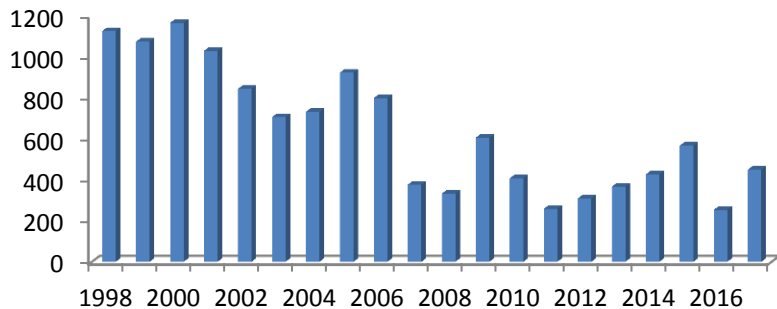


Thématique cynégétique :

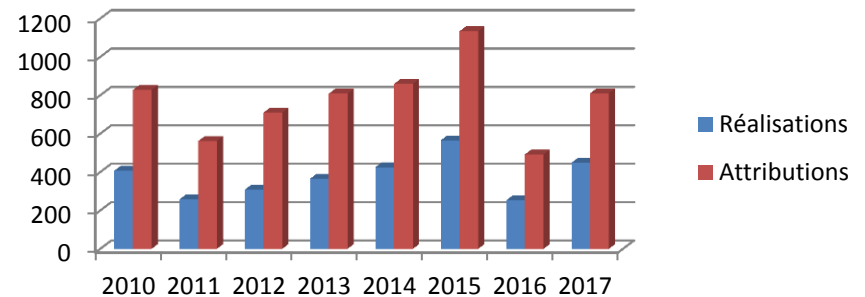
Opération 6.2 : créer et mettre à jour la base de données des pratiques cynégétiques : prélèvements, réglementation

Opération 2.5 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques cynégétiques

- 2018 : mise à jour de la base de données sur les pratiques de chasse à l'échelle alpine
 - > Suivi des prélèvements à l'échelle départementale (depuis 1998)
 - > Centralisation des données réglementaires
 - Arrêtés préfectoraux d'ouverture et de fermeture de la chasse du tétras-lyre, arrêtés préfectoraux / SDGC



Taux de réalisation moyen (2010-2017) : 49%



- 2019 :

- > Actualisation de la base de données sur les pratiques de chasse
- > Réflexion sur les critères à prendre en compte pour caractériser les pratiques cynégétiques spatialement et temporellement

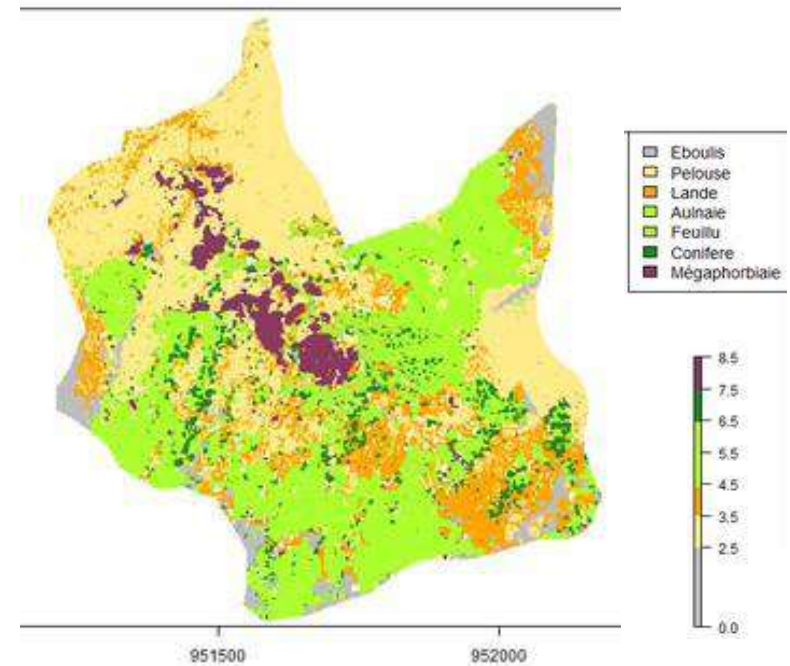


Actions d'amélioration des connaissances

Opération 8.1 : Analyser la réponse (démographie et comportement) de TLY aux actions de restauration d'habitat de reproduction

Ex étude dans les Bauges – alpage de l'Armenaz

- réalisation d'une étude végétation
- cartographie des habitats par analyses de télédétection par la méthode LIDAR
- analyse du paysage alimentaire en Arthropodes
- suivi GPS de poules de Tétrasyre
- 2019 : travaux de restauration





Actions d'amélioration des connaissances



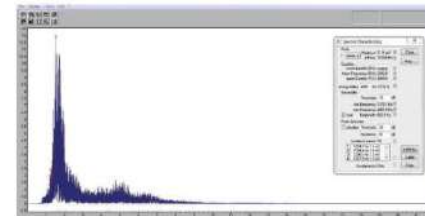
Opération 8.2 : Suivi des oiseaux dans le Parc national de la Vanoise

2019 : PN Vanoise, PN Ecrins, ONCFS SD 05, ...

Opération 9.1 : Nombreux comptages

Enquête communale en 2019 puis bilan décennal en 2020

Opération 9.8 : Etude bioacoustique sur le Tétras-lyre





Actions de sensibilisation et formation

Action 10 : organiser des formations labellisantes des acteurs du plan

2019 : -> Suite aux réunions du 12 et 19 juin (avec DSF), proposer un programme de formation interne à DSF Formation

- > Recenser les formations et organismes formateurs
- > Hiérarchiser les formations nécessitant un module TLY

Quel public cibler ????



Actions de sensibilisation et formation

Opération 11.1 : Nombreux outils de sensibilisation / communication (support de communication sur les zones refuge, mascotte Tétrasyre, clip vidéo, support sur la visualisation des câbles, fiches techniques visualisation, ...)

https://www.youtube.com/watch?v=f5-776l_ytY



Protection des oiseaux de montagne

Protection of mountain birds

Objectif : rendre les câbles plus visibles
Our goal : to get lift cables more visible

- Les câbles des remontées mécaniques peuvent être à l'origine de percussions mortelles chez certains oiseaux tels que le gypaète barbu ou le tétras-lyre...
- In ski resorts, cables can cause fatal collisions for some birds as bearded vulture or black-grouse...



Birdmarks® pour télésièges et télécabines
Birdmarks® for chairlifts and gondolas



OGM Floteurs® pour télésièges
OGM Floats® for drag lifts

Avec l'aide de ses partenaires, la station s'engage pour rendre les câbles plus visibles
Supported by its partners, the ski resort is equipping the cables to get them more visible

Emplacement logo Station




Protection des oiseaux de montagne

Protection of mountain birds

La station s'engage pour rendre les câbles plus visibles
The ski resort is taking actions to get lift cables more visible

Emplacement logo Station



Protection des oiseaux de montagne

Protection of mountain birds

Objectif : rendre les câbles plus visibles
Our goal : to get lift cables more visible

- Les oiseaux peuvent percuter les câbles des remontées mécaniques. Avec l'aide de ses partenaires, la station s'engage pour rendre ces câbles plus visibles
- Birds can collide with lift cables. Supported by its partners, the ski resort is equipping the cables to get them more visible

Objectif : respect de la tranquillité

ZONE REFUGE PROTÉGÉE
NE PAS PÉNÉTRER
WILDLIFE REFUGIUM
NO ENTRY

- Le tétras-lyre est présent sur le domaine. La station a mis en place des zones refuge pour passer l'hiver, merci de les respecter.
- Black grouse is present in this area. The resort has in place protected areas for them to spend the winter. Please be respecting this zone.

Différents systèmes



Birdmarks® pour télésièges et télécabines
Birdmarks® for chairlifts and gondolas



OGM Floteurs® pour télésièges
OGM Floats® for drag lifts

Emplacement logo Station



Protection des oiseaux de montagne

Protection of mountain birds

Objectif : rendre les câbles plus visibles
Our goal : to get lift cables more visible

- Les oiseaux peuvent percuter les câbles des remontées mécaniques. Avec l'aide de ses partenaires, la station s'engage pour rendre ces câbles plus visibles
- Birds can collide with lift cables. Supported by its partners, the ski resort is equipping the cables to get them more visible

JEU des 7 ERREURS

Différents systèmes



Birdmarks® pour télésièges et télécabines
Birdmarks® for chairlifts and gondolas



OGM Floteurs® pour télésièges
OGM Floats® for drag lifts

Emplacement logo Station





Actions de sensibilisation et formation

2019 : -> Recensement des différents outils de sensibilisation / communication

-> Point sur leur utilisation, les avis / usages, les attentes :

- Via la réunion avec les exploitants des domaines skiables (12 et 19 juin)
- Enquête auprès des partenaires



Opération 11.3 : Initier des partenariats avec ESF

-> Création d'outils complémentaires

- Priorité 2019 : Domaines skiables et ESF



Thématique du pastoralisme : contribution du GTNA au PATLY 2

Opération 1.3 : S'approprier et échanger sur les méthodes de diagnostic pastoral et proposer des contenus types pour les documents cadre

Opération 8.4 : Développer des indicateurs de réponse et d'action à destination des services techniques des structures impliquées dans la gestion du Tétrasyre et de ses habitats

Opération 8.5 : Développer des indicateurs de réponse et d'action dans le cadre de la mise en œuvre d'actions de conservation du tétras et/ou de ses habitats à destination des socio-professionnels locaux (référénts domaine skiable, bergers.....)

Opération 8.6 : Développer des protocoles d'évaluation socio-économique des modifications de pratiques humaines induites par le PATLY



Groupe Technique
National Agrifaune
pastoralisme et petite
faune de montagne

Créé en août 2017



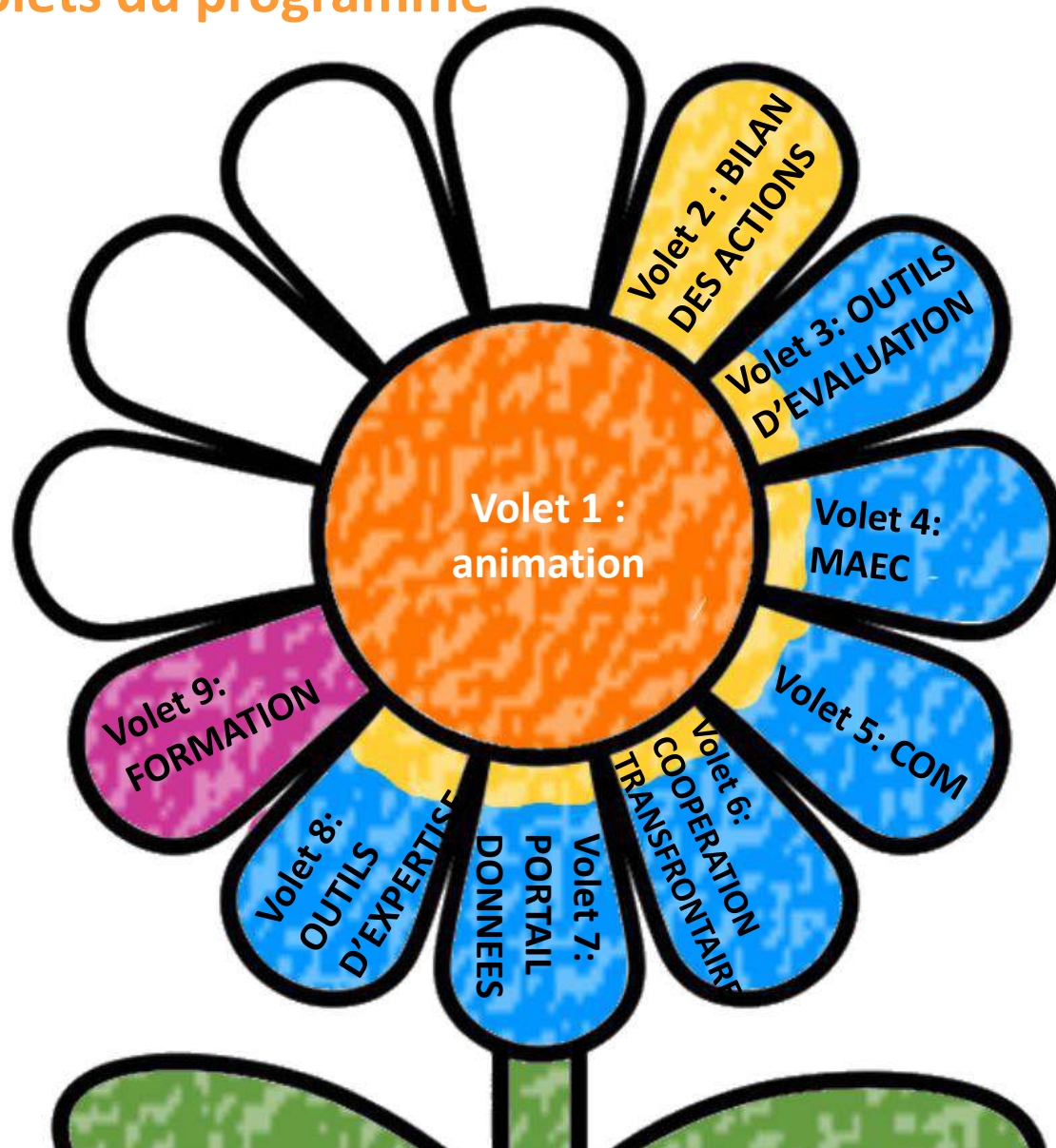


Les objectifs

- **Favoriser** la prise en compte de la petite faune de montagne et de ses habitats au sein du pastoralisme
 - **Capitaliser et promouvoir** les références acquises
 - **Contribuer** au développement durable des territoires ruraux
 - **Accompagner** les politiques publiques
- S'organiser aux échelle nationale et de massifs ALPES ET PYRENEES
 - Construire un programme avec le collectif à partir de ses attentes (bilan GTNA 10 ans)



Les différents volets du programme



Comité de pilotage
du 15/11/2018



Rédaction des fiches actions et opérations



Photo : B. Bellon

Fiches actions et cahier des charges opérationnel :

- Groupe de travail du 29 octobre 2018
- ~~- Groupe de travail dans les Alpes du sud~~
- Comité technique du 6 novembre 2018

Travail centré sur les domaines de la conservation et de l'amélioration des connaissances (action 1 à 9)



↳ Rapport bilan du travail effectué sur la description des opérations permettant d'alimenter le cahier des charges opérationnel et les fiches actions.

Suites à donner :

- Rédiger les fiches actions (animateur en lien avec les pilotes)
- Compléter les fiches (indicateurs, coût prévisionnel, ...)



Modifications d'opérations et d'actions :

Lors du groupe de travail et des retours, des divergences dans le contenu des opérations sont apparues.

↳ COTECH :

- Opération 1.1 : « Perfectionner les diagnostics des habitats de reproduction et d'hivernage, notamment en intégrant un volet autres galliformes et biodiversité remarquable »
 - Adapter le diagnostic des habitats de reproduction du Tétrás-lyre aux Alpes du sud
 - Développer des diagnostics d'habitats Lagopède alpin et Perdrix bartavelle en suivant l'exemple de celui du Tétrás-lyre.

Modifications d'opérations et d'actions :

- Opération 1.2 « Organiser une structuration des données de terrain à recueillir auprès des acteurs et référents locaux (type sciences participatives) » => Organiser et développer un réseau de référents pour une remontée large des informations et ne consistera pas à mettre en œuvre une application.
- Opération 3.2 : « Réalisation d'une démarche de diagnostics éco-pastoraux pastorale par la réalisation de diagnostics en lien avec la préservation des galliformes dont le Tétras-lyre, et le lagopède alpins »



Fiches actions :

Éléments des fiches actions du PATLY 1 :

- + Les résultats attendus
- + Les indicateurs de résultats, réalisation et impact
- + Les opérateurs et les participants à la réflexion

↳ Validation du contenu des fiches actions par le COTECH :



Charte graphique et logo



Photo : B. Bellon

Proposition d'homogénéisation des documents du PA TLY 2 :



Compte-rendu du
Comité de pilotage du plan d'actions alpin pour la
 conservation du Tétrás-lyre et de ses habitats 2017-2022
 Le 18 avril 2018 (à Gap)



La Région
 Auvergne-Rhône-Alpes



Membres présents :

Structure	Prénom NOM
Structure	Prénom NOM
Structure	Prénom NOM
Structure	Prénom NOM
Structure	Prénom NOM

Membres excusés :

Structure	Prénom NOM
Structure	Prénom NOM
Structure	Prénom NOM
Structure	Prénom NOM
Structure	Prénom NOM

Nous remercions le Parc National des Ecrins et la mairie de Gap de nous avoir accueillis dans leurs locaux.
 Ce présent compte-rendu fait état des prises de décisions lors de la réunion. Tous les échanges et remarques ne sont pas retranscrits.



PATLY 2 :
LE PLAN D' ACTIONS ALPIN
POUR LA CONSERVATION DU TÉTRAS-LYRE
ET DE SES HABITATS
2017-2022



OGM
 Observatoire Ornithologique de la Méditerranée

Type réunion – date, lieu




Plan d'actions alpin pour la conservation
du Tétrás-lyre et de ses habitats 2017-2022

Titre du rapport
 Action n° Ax

Photo - illustration

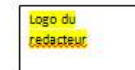


Rédacteur ; structure

V xx/xx/xx



La Région
 Auvergne-Rhône-Alpes



Proposition de deux logos et homogénéisation des documents du PA TLY 2 :

Un logo simple :



Un logo élaboré :

Il apparaît important que le logo « élaboré » comporte le mot « Tétrasyre » et « montagne ». Il n'est pas nécessaire que le terme « plan d'actions » apparaisse.



LOGO 1



LOGO 2

- Un couple de Tétrasyres
- Regard vers la droite
- Couleurs pas trop sombres



Point financier



Photo : B. Bellon



Divers



Photo : B. Bellon



COPIL 2018 :

- Décision 20 : l'animateur interrogera la DREAL AuRA quant à la validation des actions par le CSRPN pendant le déroulement du plan.
 - ↳ **Le CSRPN a validé le plan. Il peut être sollicité en cas de besoin mais n'a pas forcément un rôle de validation au cours du plan.**
Lui envoyer un bilan à mi-parcours
- Espace de consultation de tous les comptes rendus + outils de com + docs de référence
- Congé maternité -> remplacement de Blandine Amblard



Merci pour votre attention, participation et investissement !